

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU LUNDI 1 FEVRIER 2016 A 19 HEURES 00.**

Le Conseil Municipal de la Commune de BERRE L'ETANG a été assemblé, conformément à la Loi, sous la Présidence de Monsieur Mario MARTINET, Premier Adjoint au Maire de BERRE L'ETANG.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 33 :**

**NOMS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :**

M. Mario MARTINET (Premier Adjoint au Maire), Mme Jacqueline THENOUX (Adjointe au Maire), M. Marc BUFFART (Adjoint au Maire), Mme Catherine BOUCARD (Adjointe au Maire), M. Gérard FRISONI (Adjoint au Maire), Mme Simone PORTOGHESE (Adjointe au Maire), M. Jean-Pierre CESARO (Adjoint au Maire), Mme Françoise BALLATORE (Adjointe au Maire), M. Claude SAJALOLI (Adjoint au Maire), M. Jean-Arnold CAPITTA (Conseiller Municipal), Mme Françoise PERFETTI (Conseillère Municipale), M. Gérard AMPRIMO (Conseiller Municipal), Mme Marie-Andrée MENCARONI (Conseillère Municipale), Mme Rita GIACOBETTI (Conseillère Municipale), M. Marc CAMPANA (Conseiller Municipal), Mme Philomène SCIALDONE (Conseillère Municipale), Mme Joëlle BURESI (Conseillère Municipale), M. Denis ARAKELIAN (Conseiller Municipal), Mme Chantal BAUDINO (Conseillère Municipale), M. Eric MAIRONE (Conseiller Municipal), M. Thierry DEGASPERI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Line DRAY-FENOUIL (Conseillère Municipale), M. Florian BRUNEL (Conseiller Municipal), M. Jean-Claude GILLOT (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine SEIGNEAU (Conseillère Municipale)

**CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS AYANT DONNE MANDAT :**

M. Serge ANDREONI (Maire) donne pouvoir à M. Mario MARTINET (Premier Adjoint au Maire), Mme Thérèse LE POSTOLLEC (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Jacqueline THENOUX (Adjointe au Maire), M. Marcel AGNELLO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Marc BUFFART (Adjoint au Maire), Mme Patricia SMARAGDACHI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Catherine BOUCARD (Adjointe au Maire), Mme Martine LOFORTE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Simone PORTOGHESE (Adjointe au Maire), M. Lionel JEAN (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Pierre CESARO (Adjoint au Maire), Mme Carole CORREIA D'ALMEDA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Françoise BALLATORE (Adjointe au Maire), M. Patrick SCIURCA (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Claude GILLOT (Conseiller Municipal)

Conformément aux articles L 2121-14 et L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Mario MARTINET, Premier Adjoint au Maire demande au Conseil Municipal d'élire un Président de séance et propose sa candidature.

**Votes de l'Assemblée :**

**Groupe Majoritaire « BERRE AVENIR » (30 élus) : POUR**

**Groupe d'Opposition « BERRE CITOYENNE » (3 élus) : POUR**

**SECRETARE DE SEANCE : M. Jean-Pierre CESARO**



Les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal des lundi 14 décembre 2015 et mardi 22 décembre 2015 sont adoptés à l'unanimité des 33 suffrages exprimés.

**Votes de l'Assemblée :**

**Groupe Majoritaire « BERRE AVENIR » (30 élus) : POUR**

**Groupe d'Opposition « BERRE CITOYENNE » (3 élus) : POUR**

**AFFAIRES GENERALES**

**1 - Actualisation des tarifs du cinéma**

Rapporteur : Monsieur MARTINET Mario – Avis favorable

Monsieur le Premier Adjoint, Président de séance, propose au Conseil Municipal de compléter les tarifs du Cinéma selon le tableau ci-après :

	Projection en 35 mm	Projection en 3 D
Plein tarif	5.00 €	7.00 € comprenant les lunettes
Tarif réduit (moins de 14 ans tous les jours et pour tous les lundis et mercredis)	4.00 €	6.00 € comprenant les lunettes
Tarif de groupe (pour les groupes de 10 Personnes et plus)	3.50 €	5.50 € comprenant les lunettes
Tarif péri-scolaire	3.50 €	5.50 € comprenant les lunettes
<b>Tarif abonnement pour 10 séances (*)</b>	<b>3.50 € + 1 € une fois pour la carte rechargeable (*)</b>	+ 2 € par personne pour lunettes
Tarif « école et cinéma »	2.30 €	

Tarif « collège et cinéma »	2.50 €	
<b>Tarif unique – séance avec animation (*)</b>	<b>3.50 € (*)</b>	
<b>Tarif unique court et moyen métrage (*)</b>	<b>2.30 € (*)</b>	

**(\*) Nouveaux tarifs**

## **2 - Cinéma : adhésion à des organismes extérieurs**

Rapporteur : Monsieur MARTINET Mario – Avis favorable

Afin d'assurer la continuité de la gestion du cinéma dans le cadre de la reprise en gestion directe, il est proposé au Conseil Municipal les adhésions suivantes :

Centre National du Cinéma et de l'image animée (Cnc) :	278,46 € (cotisation 2016)
Association Française des Cinémas Art et Essai (Afcae) :	365,00 € (cotisation 2016)
Agence pour le Développement Régional du Cinéma (Adrc) :	85,00 € (cotisation 2016)
Association Cinéma du Sud :	121,50 € (adhésion 2016)
Fédération Nationale des Cinémas Français (Fnct) :	239,00 € (cotisation 2016)
Groupement National des Cinémas de Recherche (Gncr) :	271,50 € (adhésion + cotisation 2016)

Association des Cinéastes Indépendant et pour sa Diffusion (Acid) : 60 € (adhésion 2016)

## **3 - Récupération du photocopieur au service "Espace Patrimoine et Découverte"**

Rapporteur : Monsieur MARTINET Mario – Avis favorable

Par délibération en date du 14 décembre 2015, le Conseil Municipal a décidé la reprise des activités de l'ex Office de Tourisme de Berre l'Etang devenu service municipal « Espace Patrimoine et Découverte » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le personnel a été recruté et les contrats transférés. Il s'avère que le contrat du photocopieur n° V0059786 signé avec le Rex Rotary n'avait pas été mentionné dans la délibération car la collectivité envisageait l'usage d'un photocopieur communal.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de transférer ce contrat jusqu'à sa date d'échéance, soit le 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour éviter les pénalités financières.

## **AFFAIRES FINANCIERES**

### **4 - Débat d'Orientation Budgétaire 2016**

Rapporteur : Monsieur MARTINET Mario – Avis favorable

Monsieur le Président de séance rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'en application des dispositions prévues aux articles 11 et 12 de la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'examen et le vote du budget doit être précédé dans les deux mois d'un débat sur les orientations budgétaires.

Conformément aux dispositions de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) Monsieur le Premier Adjoint, Président de séance, demande au Conseil Municipal d'approuver les orientations budgétaires du budget primitif 2016.

## **AFFAIRES GENERALES**

Donné acte de Décisions Municipales  
Rapporteur : Monsieur MARTINET Mario

Monsieur le Premier Adjoint donne acte à l'assemblée des Décisions Municipales ci-après prises en vertu de l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération 000971 prise en séance du Conseil Municipal du 29 mars 2014 visée en Sous-Préfecture d'Istres le 1<sup>er</sup> avril 2014.

- 2356 Protection fonctionnelle de deux agents - Désignation de Maître Marc GELSI.
- 2357 Contrat de cession à passer avec la SARL MARC MONDON PRODUCTIONS - Animation de l'après-midi dansant du 18 octobre 2015.
- 2358 Modification de la Décision Municipale 1749/2013 relative à la Régie de Recettes colonies de vacances - Avenant n° 1 : création d'un compte de Dépôt de Fonds
- 2359 Convention d'occupation précaire - Commune de Berre l'Etang / Madame Hélène MAJOLET
- 2360 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société CII INDUSTRIELLE - Système d'information et d'alerte téléphonique automatisé.
- 2361 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SAS LACOSTE - Achat de fournitures de bureau pour les services de Berre l'Etang.
- 2362 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SAS LACOSTE - Achat de papier pour photocopieurs et imprimantes.
- 2363 Convention de formation à passer avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Bouches du Rhône - Formation Alerter-Masser-DéfibriLLer pour 21 participants le 7 novembre 2015.
- 2364 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société ATREAL - Travaux d'aménagement du Service Social - Lot n° 1 : Gros Œuvre - Maçonnerie.
- 2365 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société Provençale de Peinture - Travaux d'aménagement du Service Social - Lot n° 2: Cloisons intérieures - Menuiseries bois.
- 2366 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société VETERO ISOLATION - Travaux d'aménagement du Service Social - Lot n° 3 : Faux-Plafonds.

- 2367 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société LES MENUISERIES REUNIES DU SUD-EST - Travaux d'aménagement du Service Social - Lot n° 4 : Menuiseries Alu.
- 2368 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société THERMISUD - Travaux d'aménagement du Service Social - Lot n° 5 : Plomberie-Sanitaires-Ventilation.
- 2369 Marché selon la procédure adaptée à passer avec THERMISUD - Travaux d'aménagement du Service Social - Lot n° 6 : Chauffage - Climatisation.
- 2370 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société CALORIE CONFORT - Travaux d'aménagement du Service Social - Lot n° 7 : Electricité
- 2371 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société ERMHES - Travaux d'aménagement du Service Social - Lot n° 8 : Elévateur.
- 2372 Marché selon la procédure à passer avec la Société AS DU BATIMENT - Aménagement du Service Social - Lot n° 9 : Peinture-Nettoyage
- 2373 Convention de formation à passer avec le GRETA PROVENCE ARBOIS - Formation "Bureautique Access" pour un agent municipal.
- 2374 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société STIM PLUS – Avenant n°1 : Ajout de références au bordereau des prix unitaires.
- 2375 Droit de préemption urbain – Exercice du droit de préemption – Immeuble cadastré section AL numéro 151 sis avenue Paul Langevin – Lieudit Capevaire – constitué de 27 logements – propriété de NOVEDIS.
- 2376 Convention à passer avec le Docteur Patrick CAVANNA - Interventions au sein du Centre Multi-Accueil La Baleine Bleue
- 2377 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SARL SPCAL - Capture, ramassage, transport des animaux errants et morts sur la Commune de Berre l'Etang et prestations de fourrière pour animaux errants - Lot n° 1 : Capture, ramassage, transport des animaux errants et morts sur la Commune de Berre l'Etang
- 2379 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société Alain Autos Services - Enlèvement, conservation, dépollution et déconstruction des véhicules mis en fourrière sur la Commune de Berre l'Etang - Lot n°1 : Enlèvement et conservation des véhicules mis en fourrière
- 2380 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société DEMOLITION AUTOS INTERNICOLA - Enlèvement, conservation, dépollution et déconstruction des véhicules mis en fourrière sur la Commune de Berre l'Etang - Lot n° 2 : Dépollution et déconstruction des véhicules hors d'usage ou abandonnés en fourrière.
- 2381 Contrat de cession à passer avec la SARL MARC MONDON PRODUCTIONS - Orchestre Célia SERRA pour l'animation de l'après-midi dansante du 17 janvier 2016.

- 2382      Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SAS LOGITUD - Acquisition de licences et maintenance des solutions logicielles Siècle, Avenir, Suffrage, Municipol, Canis.
- 2383      Marché négocié à passer avec la SA ARCHIMED – Acquisition de licences et maintenance de la solution logiciel ALOES
- 2384      Marché négocié à passer avec la SAS ULYS SOFT - Acquisition de licences et maintenance de la solution logicielle DOTELEC
- 2385      Marché selon la procédure adaptée à passer avec l'Association AVENTURES VACANCES ENERGIE - Organisation des classes de découverte 2016 - Lot n°1 : Organisation des classes de découverte montagne.
- 2386      Marché selon la procédure adaptée à passer avec l'Association AVENTURES VACANCES ENERGIE - Organisation des classes de découverte 2016 - Lot n°2 : Organisation des classes de découverte "culture et découverte du patrimoine"
- 2387      Marché selon la procédure adaptée à passer avec la Société des Editions Régionales - Chérie FM Etang de Berre - Couverture radiophonique de l'information locale et du suivi promotionnel de la Commune de Berre l'Etang - Lot n° 1 : Couverture radiophonique de l'information locale et du suivi promotionnel de la commune.
- 2388      Contrat de location à passer avec la SAS PLANETE BLEUE - Location de 4 fontaines à eau.
- 2389      Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SA ORANGE BUSINESS SERVICES - Prestations de services internet : Accès internet / M2M (Machine-To-Machine) - Lot n°1 : Connexion internet
- 2390      Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SA ORANGE BUSINESS SERVICES - Prestations de services internet : Accès internet / Machine To Machine - Lot n° 2 : connexion internet avec garantie de temps de rétablissement rapide.
- 2391      Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SA ORANGE BUSINESS SERVICES - Prestations de services internet : Accès Internet / M2M (Machine-To-Machine) - Lot n° 3 : M2M (Machine To Machine)
- 2392      Convention à passer avec Monsieur Didier CRESSOT - Mission d'analyse, d'audit organisationnel, d'accompagnement stratégique et de mise en oeuvre opérationnelle et statutaire du projet de la municipalité.
- 2393      Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SAS OPERIS - Acquisition et maintenance de la solution logicielle Livre Foncier - OXALIS
- 2394      Marché par appel d'offres ouvert passé avec Carrefour Market - Avenant n° 1 - Avenant de transfert
- 2395      Marché par appel d'offres ouvert passé avec Carrefour Market - SARL JQA Distribution - Avenant n°1 - Avenant de Transfert
- 2396      Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SAS MIND PROJECT - Mission de contrôle, d'assistance et de conseil de la Délégation de Service Public de la Restauration collective de la commune.

- 2397 Marché selon la procédure adaptée à passer avec l'Association VACANCES LEO LAGRANGE - Organisation de séjours et stages pour les accueils de loisirs de la Commune - Lot n° 1 : Organisation de séjours de neige
- 2398 Marché selon la procédure adaptée à passer avec l'Association VACANCES LEO LAGRANGE - Organisation de séjours et stages pour les Accueils de Loisirs de la Commune - Lot n°2 : Organisation de stages
- 2399 Contrat à passer avec l'Association La Voix des Etoiles - Atelier d'écriture pour adultes à la Médiathèque de janvier à juin 2016
- 2400 Marché négocié à passer avec la Société ARPEGE - Maintenance de la solution et acquisition de licences supplémentaires de la solution logicielle ARPEGE CONCERTO V5



**La Séance est levée à 19 heures 30.**



Pour le Maire absent,  
Le Premier Adjoint au Maire,



**M. MARTINET**